

Postulée pour un CDI et être prise pour un CDD

Par **tibouchon**, le **19/09/2015** à **21:30**

Bonjour

J'ai postulée pour le poste d'employée en fromagerie/crèmerie en CDI dans une grande surface;
2 jours après, j'ai fait mon essai en tant qu'hotesse de caisse et mon contrat est renouvelé toutes les semaines en tant qu'hotesse de caisse pour la saison 2015.

Ont-ils le droit ?

Par **P.M.**, le **20/09/2015** à **11:07**

Bonjour,

Je présume que lorsque vous avez signé les CDD, votre accord n'a pas été vicié et donc que vous les avez accepté librement, donc l'employeur pourra toujours prétendre qu'en définitive vous avez préféré ce poste...